



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 11679

Texte de la question

M. Jacques Bascou attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation de la minorité hmong au Laos. Dans le langage diplomatique, cette situation est reconnue comme « préoccupante ». La France et l'Europe ont demandé à plusieurs reprises au Gouvernement de la République populaire démocratique du Laos de traiter cette question « dans le respect des principes humanitaires ». Par ailleurs, à côté de ses vœux humanitaires, la France semble avoir engagé un programme très concret de coopération policière avec la junte au pouvoir, programme qui suscite de fortes interrogations parmi les défenseurs de la minorité hmong. Une délégation conduite par le ministre laotien de la sécurité publique a ainsi été reçue début septembre par Mme la ministre de l'intérieur et M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie. Selon la presse, la délégation dont la visite avait pour objet la sécurité a pu également rencontrer de hauts responsables des services d'intervention de la police, des renseignements généraux et de la DST. Un programme d'équipement contre « les trafics transfrontaliers » portant sur plusieurs millions d'euros serait également en jeu. Il lui demande de bien vouloir l'éclairer sur les garanties données à notre pays sur le sort de la minorité hmong dans le cadre de cette coopération policière.

Texte de la réponse

La situation de la population hmong est en effet inquiétante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. À titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de l'homme. Ce sujet ne manque pas d'être abordé à chaque rencontre de haut niveau, comme, par exemple, lors de l'entretien du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie avec le ministre laotien de la sécurité publique au début du mois de septembre. Pour sa part, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11679

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7371

Réponse publiée le : 25 décembre 2007, page 8184